

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 01/08/2025 - 45903 - 2014 B 01412 - 800 517 443 - NIM PARTICIPATIONS

NIM PARTICIPATIONS

Exercice clos le 31/10/2023

COMPTES ANNUELS*Destinés au Greffe du Tribunal de Commerce*

Certifié, conforme,
Le 12.07.2025

Sommaire

Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Annexe aux comptes annuels	7

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/10/2023 12		Exercice N-1 31/10/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	12 375		12 375	12 375	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	12 375		12 375	12 375	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens	2 428 071		2 428 071	2 400 000	28 071 1.17
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	213 980		213 980		213 980
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés				394 033	394 033 100.00
	Autres créances	5 082 411	262 454	4 819 957	3 967 349	852 609 21.49
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	14 329		14 329	19 547	5 218 26.69
	Charges constatées d'avance (3)				236	236 100.00
	Total III	7 738 792	262 454	7 476 338	6 781 165	695 173 10.25
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 751 167	262 454	7 488 713	6 793 540	695 173 10.23

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/10/2023 12	Exercice N-1 31/10/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	2 934 722	2 189 186	745 535	34.06
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	357 086	745 535	388 449	52.10
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	3 302 808	2 945 722	357 086	12.12
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 910 000	2 300 000	610 000	26.52
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	63 862	3 862	60 000	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	243 754	166 200	77 554	46.66
	Dettes fiscales et sociales	61 242	293 604	232 362	79.14
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 875	10 875		
	Autres dettes	896 173	1 073 277	177 104	16.50
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	4 185 906	3 847 818	338 087	8.79
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 488 713	6 793 540	695 173	10.23

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 275 906 1 547 818

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2023 12			Exercice N-1 31/10/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	131 631		131 631	1 322 388	1 190 757	90.05
Chiffre d'affaires NET	131 631		131 631	1 322 388	1 190 757	90.05
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			19 736		19 736	
Autres produits			2	0	2	414.58
Total des Produits d'exploitation (I)			151 370	1 322 388	1 171 019	88.55
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			217 052		217 052	
Variation de stock (marchandises)			242 052		242 052	
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			141 218	261 103	119 884	45.91
Impôts, taxes et versements assimilés			3 009	2 511	498	19.83
Salaires et traitements			60 000	58 000	2 000	3.45
Charges sociales			30 907	35 604	4 697	13.19
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			613	261 841	261 227	99.77
Dotations aux provisions						
Autres charges			0	1	1	86.57
Total des Charges d'exploitation (II)			210 748	619 059	408 312	65.96
I - Résultat d'exploitation (I-II)			59 378	703 329	762 707	108.44
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/10/2023 12	31/10/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	646 486	334 262	312 224	93.41
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	23 409	21 932	1 477	6.73
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	669 895	356 194	313 701	88.07
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	216 656	98 470	118 186	120.02
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	216 656	98 470	118 186	120.02
2. Résultat financier (V-VI)	453 240	257 724	195 515	75.86
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	393 861	961 053	567 192	59.02
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 300	2 300	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		2 300	2 300	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 300	2 300	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		2 300	2 300	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	36 775	215 518	178 743	82.94
Total des produits (I+III+V+VII)	821 265	1 680 883	859 618	51.14
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	464 178	935 347	471 169	50.37
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	357 086	745 535	388 449	52.10

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 488 713.28 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 131 630.90 Euros et dégageant un bénéfice de 357 086.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	12 375		
TOTAL	12 375		
TOTAL GENERAL	12 375		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			12 375	12 375
TOTAL			12 375	12 375
TOTAL GENERAL			12 375	12 375

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	19 752	19 752	
Débiteurs divers	5 062 660	5 062 660	
TOTAL	5 082 411	5 082 411	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 910 000		2 910 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	243 754	243 754		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 376	19 376		
Impôts sur les bénéfices	36 775	36 775		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 871	4 871		
Autres impôts taxes et assimilés	220	220		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 875	10 875		
Groupe et associés	63 862	63 862		
Autres dettes	896 173	896 173		
TOTAL	4 185 906	1 275 906	2 910 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	610 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	63 862			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Constitution	1.0000	10 000			10 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	19 596
Autres dettes	26 000
Total	45 596

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

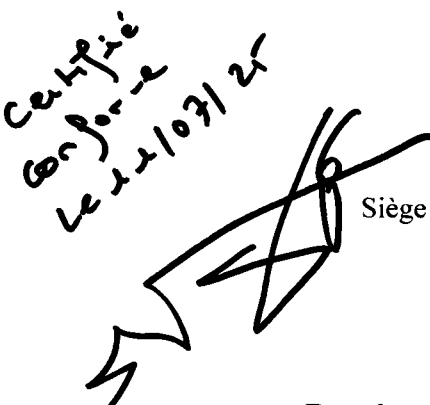
Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	131 631
Total	131 631

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
	60 000
Total	60 000

Certifié
conforme
le 22/07/25



SAS NIM PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 162 Avenue Charles de Gaulle – 92 200 Neuilly sur Seine
Immatriculée sous le numéro 800 517 443
RCS de Nanterre

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2024

L'associé unique de la SAS NIM PARTICIPATIONS au capital de 10 000 €, divisé en 10 000 actions de 1 € chacune, s'est réuni au siège social, le 26 avril 2024 à 11 heures, en Assemblée Générale Ordinaire sur la convocation régulière qui a été faite.

Était présent :

La SNC Niminvest domiciliée 162 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine représentée par son gérant, monsieur Nicolas Strugo, titulaire de 10 000 parts.

Total des parts : 10 000 parts.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Nicolas Strugo, gérant de la SNC Niminvest.

Le Président constate que l'associé unique est présent et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les statuts de la société ;
- la feuille de présence ;
- la copie des lettres de convocation ;
- le rapport de gestion ;
- le bilan, l'annexe et l'inventaire ;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2023 et quitus à la présidence pour sa mission,
- affectation du résultat dudit exercice,
- approbation des conventions éventuelles visées par l'article 223-19 du code de commerce,
- questions diverses.

Lecture est donnée du rapport de gestion.

La discussion est ouverte :

Personne ne demandant plus la parole, le président soumet, successivement, les résolutions suivantes, inscrites à l'ordre du jour :



Première résolution

L'Associé unique, après en avoir entendu la lecture approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31/10/2023 tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 357 086.23 €.

L'Associé Unique approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la présidence au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Associé Unique donne *quitus* entier à la présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Associé Unique approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 357 086.23 € au poste report à nouveau, ce qui porte ce compte de report à nouveau bénéficiaire à 3 291 807.75 €.

L'Associé Unique reconnaît qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale constate qu'aux termes du rapport du président, celui-ci n'a fait état d'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L.223.19 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et l'associé unique.



Niminvest



M. Nicolas Strugo